

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 17 (1879)

Heft: 51

Artikel: Le serment d'un étudiant : (conte de Noël) : [suite]

Autor: Loudier, Sophronyme

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185441>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lo balan, fâ onna lequâie, et rrâo avau. Le pourro coo lâi arrevè la tête la premire et n'a pas rebudzi. L'étai bas.

Sa pourra fenna que restâvè avoué dou petits z'einfants et que n'avâi po vivrè què cein que se n'hommo assanâvè eut quie on rudo guignon ; mà sè trovâ dâi bravès dzeins qu'ein euront pedi et que ne la laisseront pas ;

Quand tsacon s'aidè
Nion ne sè crâivè ;

et tsacon sè peinsâvè que lo retsâ qu'étaï la causa dè cé malheu farâi assebin lo générêux, kâ l'étai grand retso et n'avâi min d'einfants ; mà l'étai ion dé clliâo rances que n'attâsont pas lão tsins avoué dâi sâocesses et que ne sè trossont pas 'na tsamba ein corresseint aprés on pourro po lâi bailli oquîe ; assebin quand la fenna lâi allâ contâ sè cousons et sè recoumandâ po oquîe, lo vilho pingre lâi fâ :

— Eh ! pourra fennâ, regretto bin que voutre n'homme sâi moo, que cein est bin tristo por vo ; assebin ne vu pas êtrè vouâiteint avoué vo, et quand bin l'est tzezi dâo tâi dza à trâi z'hâorès, vo vu pâyi sa dzornâ tot eintire. Teni !

Et lâi baillâ dou francs cinquanta.

On hâora militére.

Dein lo temps iô on fasâi lè z'exerciço dè contin-gent et dâo dépoû dein ti lè veladzo, clliâo dè B... sè rassemblâvont devant la pinta dè coumon contré lè dué z'hâorès, et du quie l'allâvont tambou battant tantquîe su la pliace d'arma. Onna demeindze que devessâi lâi avâi on exerciço, y'ein avâi dza on part qu'êtont quie à dué z'hâorès.

— Comi ! faut-te battrè lo rappet, se fe lo tam-bou, quand lo relodzo eut rabattu.

— Na, na, faut atteindrè, se repond le comi, sont pas onco ti quie.

Le Serment d'un étudiant.

(Conte de Noël.)

Le docteur Etienne Chambrey est né dans une petite ville de Seine-et-Oise non éloignée de Pontoise. Il était l'ainé de trois enfants, et son père, modeste juge de paix du canton, joignait avec peine les deux bouts, tant ses charges de famille étaient grandes.

L'enfant commença son éducation sous la tutelle paternelle ; plus tard il entra au collège de son arrondissement et s'y distingua sous le rapport des études ; vif, ardent même, le jeune homme plaisait par sa franche allure et ses sentiments généreux et chevaleresques ; son baccalauréat passé, il alla habiter Paris pour y suivre les cours de l'Ecole de médecine, et revint, presque chaque dimanche, se retrouver à la vie de famille.

— Depuis qu'Etienne était étudiant, une gène, plus grande encore qu'auparavant, régnait dans la maison du juge de paix ; ses deux filles, afin de pouvoir permettre à leur frère de mener à bonne fin ses études commencées, avaient dû supprimer d'un trait de plume le chapitre de la toilette ou pour mieux dire tout superflu.

— Songe bien, lui avait dit son père, au moment de son départ, que je me saigne à blanc pour t'aider à faire ta position, et que tes sœurs elles-mêmes en souffriront ; je ne puis inscrire que cent cinquante francs par mois à ton budget ; mais avec un peu d'efforts et une conduite régulière, sur-

tout, un garçon intelligent se tire toujours d'affaire ; tra-vaille sérieusement et tout ira bien.

Le jeune homme promit tout ce qu'on voulut.

Sa première année, à Paris, se passa de la façon la plus heureuse ; tous les dimanches, ainsi que nous l'avons dit, l'étudiant revint au logis paternel, et, ces jours-là, entouré de sa mère si dévouée et de tous les siens, il vivait de la vie saine et fortifiante de la famille, la meilleure de toutes.

Une autre année s'écoula sans amener de changement notable dans l'existence du jeune homme ; une remarque à faire, cependant, c'est que ses visites à ses parents peu à peu devinrent moins fréquentes, son extérieur plus guindé, sa conversation moins communicative ; une certaine gène semblait parfois paralyser ses élans généreux d'autrefois ; il n'y avait pas à en donter, Etienne Chambrey n'était plus le même, son caractère avait subi un notable changement.

Sa mère fut la première à s'en apercevoir. D'abord, elle crut s'être trompée : quoi, son cher Etienne ne serait plus l'enfant de son cœur ? — Elle avait mal vu, c'était une sotte lubie qui lui passait par la tête ; quant à son fils, il n'avait rien fait qui pût donner naissance à la moindre suspicion à son égard. Certes, sa manière d'être s'était modifiée, c'était incontestable ; mais la cause en était, peut-être, dans un malaise dont il ne voulait parler, de peur de semer l'inquiétude dans l'esprit de ses parents ; et puis, il y avait les études, les nuits passées à la recherche de la science, la fatigue éprouvée ; tout cela influe grandement sur un caractère de vingt ans. — Comme toujours, un bandeau épais couvrait les yeux maternels ; quelle est la mère assez cruelle pour soupçonner son enfant ?

Etienne Chambrey, cependant, justifiait ces soupçons ; le contact des jeunes débauchés, qu'il appelait depuis quelque temps ses amis, lui avait été fatal ; l'étudiant, en moins de six mois, avait franchi la distance qui sépare l'homme austère du désœuvré ; la brasserie avait remplacé l'école ; aux veillées studieuses avaient succédé les nuits pleines de fièvre dans les bals du quartier latin. Etienne avait approché ses lèvres à la coupe des plaisirs faciles ; mal à l'aise alors, dans l'atmosphère sereine de la maison paternelle, il n'y venait plus sans effort.

Pauvre jeune fou !

Un soir de Noël, la famille tout entière — moins un — était réunie autour du foyer brûlant. — Six heures venaient de sonner ; depuis longtemps déjà la nuit était venue ; au dehors, le froid était vif et piquant ; les visages étaient inquiets et le silence le plus complet régnait dans l'appartement.

— Allons, mets le couvert, femme, dit M. Chambrey, en étouffant un soupir plein d'amertume, il ne viendra plus ; c'est la première fois qu'il aura passé la Noël loin de nous.

— Il ne peut tarder d'arriver, répartit l' excellente mère ; peut-être a-t-il manqué le train, il va prendre le suivant.

Le juge de paix hochâ la tête négativement.

— Non, ajouta-t-il, l'empêchement est tout autre ; Etienne nous évite ; notre intérieur lui pèse aujourd'hui ; ne t'aperçois-tu pas, lorsqu'à de rares intervalles il nous fait l'honneur de nous visiter, que son regard semble fuir le nôtre.

— Pourquoi supposer un tel mobile à ton enfant ?

— Parce qu'il m'en donne le sujet. Voilà un bon mois qu'il n'a pas fait ici, il n'y vient, du reste, que pour toucher sa rente mensuelle ; si celle-ci pouvait lui parvenir par une autre voie, il est probable que nous ne le verrions jamais.

La mère essuia une larme avec le revers de sa main et ne répondit rien.

— Bien certainement, continua le magistrat, il se passe dans l'existence de ce garçon-là quelque chose d'insolite, d'anormal, que je n'ose pas approfondir ; puissent mes prés-sentiments être faux !

Les deux jeunes filles, sur un signe de leur mère, mirent une nappe de toile blanche sur la table, placèrent les assiettes et les verres, sans oublier le couvert de l'absent, et l'on se mit à table.

A peine avait-on entamé le potage que la porte s'ouvrit brusquement, Etienne parut à l'entrée.

— Ah ! le voilà, s'écria Mme Chambrey toute joyeuse.

— Viens donc vite t'asseoir, ajoutèrent ses sœurs, nous avons mis ton couvert.

— Je n'ai pas faim, balbutia l'étudiant, sans même adresser le salut d'usage à sa famille.

— Tu es vraiment en retard, continua M. Chambrey en regardant son fils ?

Etienne répondit à son père par un sourire hébété qu'il essayait de rendre ironique.

— Tu n'es pas comme à l'ordinaire, qu'as-tu donc ce soir, poursuivit d'une voix sévère le chef de famille, ton sourire frise l'irrévérence, le sais-tu ?

Etienne éclata de rire et se laissa tomber sur une chaise.

— Grand Dieu ! il est ivre, murmura Mme Chambrey, en joignant les mains avec effroi ; est-il possible de voir mon fils dans un état pareil !

(*La suite au prochain numéro.*)

Origine des races.

(Sem, Cham et Japhet).

Voici, d'après le récit d'un voyageur, comment les nègres de l'Afrique équatoriale racontent l'origine des races :

« Il y a bien longtemps, bien longtemps, les trois fils du seul homme qu'il y eut alors dans le monde, vinrent à passer dans cette contrée ; ils cherchaient un endroit où s'établir... Après une longue journée de marche pendant laquelle il avait fait une chaleur torride, mourant de soif, couverts de poussière, ils aperçurent une montagne où ils espéreraient trouver de l'eau. L'un, nommé Japhet, prit sa course vers la montagne, les deux autres le suivirent, mais à une certaine distance.

Japhet trouva de l'eau dans le creux d'un rocher, il s'empressa de boire et de se laver le corps. Celui qui arriva le second et qui se nommait Sem, trouva encore assez d'eau pour se rafraîchir, mais pas assez pour se bien laver. Le troisième, qui s'appelait Cham, trouva à peine quelques gouttes d'eau qu'il but dans la paume de sa main et un peu d'humidité sur laquelle il posa ses pieds.

Ils partirent ensuite.

Japhet était devenu blanc après ses ablutions, Sem qui ne s'était lavé qu'à moitié devint jaune, et Cham, notre père à nous, resta noir. La preuve de ceci, c'est que la paume de ses mains et la plante de ses pieds sont devenus blancs au contact de l'humidité. »

Baromètre populaire. — Dans une de ses dernières causeries scientifiques, M. de Parville conseille ce moyen de construire un baromètre à bon marché :

Prenez une simple bouteille et un tube de verre long de 60 centimètres. Ce tube peut s'acheter dans presque toutes les pharmacies. Bouchez la bouteille hermétiquement. À travers le bouchon, faites passer le tube de façon qu'il descende aux deux tiers de la bouteille. Et, en exposant au feu, à distance, la bouteille, dilatez l'air qui s'y trouve, puis emplissez-la d'eau jusqu'au dessus de l'extrémité intérieure du tube de verre. Emplissez ensuite le tube

lui-même jusqu'à moitié de la longueur, et le baromètre populaire est ainsi construit.

Lorsque la colonne d'eau montera dans le tube, le temps tournera à la pluie ; quand elle descendra, le temps ira au beau. Les indications sont inverses de celles que donne le baromètre ordinaire. Le mécanisme est facile à saisir. Si la pression atmosphérique augmente, ce qui indique un beau temps, l'air enfermé dans la bouteille se comprime, la colonne d'eau descend. Si la pression atmosphérique diminue, ce qui est un présage de pluie, l'air enfermé se dilate et l'eau s'élève dans le tube. Il n'y a plus qu'à placer en face du tube une échelle, beau, variable, etc. Cet appareil est dix fois plus sensible que le baromètre à mercure : une variation de un millimètre dans la colonne de mercure se traduit ici par une variation de treize millimètres.

C'est par oubli que nous n'avons pas donné samedi dernier le mot de la dernière énigme qui est : *fumée*. La prime est échue à M. Pidoux, chef de train, au Bouveret.

Autre énigme à deviner :

Nous sommes deux, lecteur, qui voulons en ce jour
T'intriguer un moment par un léger détour ;
Cherche bien, nous t'offrons une même figure,
Même nombre de pieds, enfin même structure ;
Mais par un double sens nous frappons tes esprits ;
On t'éblouit par l'un, par l'autre tu vieillis.

Prime : *Un agenda de poche.*

Théâtre. — On nous annonce pour demain un spectacle de famille : *Lazare le pâtre*, drame en 5 actes, et *l'Hôtel Godelot*, comédie nouvelle en 3 actes. Ce joli programme attirera, nous l'espérons, un grand nombre de spectateurs. — Rideau à 6 1/2 heures.

L. MONNET.

REGAMEY, costumier, rue de Bourg, 33, Lausanne. — 700 costumes à louer pour cortège historique, major Davel et Guillaume-Tell.

Papeterie Monnet. — Papeterie fine ; — petits cartonnages avec papier et enveloppes de diverses teintes. — Joli choix de livres illustrés pour la jeunesse ; — livres d'images. — Albums de souvenirs, albums photographiques, buvards, serviettes pour écoliers et hommes d'affaires. — Grand choix de calendriers, d'agendas de poche et de bureaux.

PIANOS GARANTIS

J.-S. GUIGNARD et C°

32, Grand St-Jean, Lausanne.

Pianos des premières fabriques suisses, françaises et allemandes ; pianos système américain à cordes croisées de toute solidité ; son magnifique. Pianos d'occasion. — *Vente et location aux conditions les plus avantageuses.*

HARMONIUMS

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.